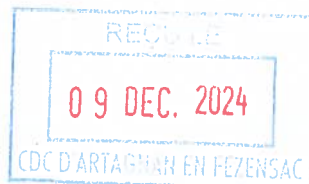




**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Le Préfet*



Toulouse, le **28 NOV. 2024**

Mesdames et Messieurs les Présidentes et les Présidents,

Le décret n° 2008-670 du 2 juillet 2008 portant création de l'Établissement Public Foncier (EPF) d'Occitanie nécessite d'être actualisé.

En effet, la commune de Fontenilles, dans le département de la Haute Garonne, a adhéré le 30 avril 2023 à la communauté de communes du Grand Ouest Toulousain, laquelle est membre de l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) du Grand Toulouse, hors périmètre d'intervention actuel de l'Établissement Public Foncier d'Occitanie. Cette adhésion a fait l'objet d'un avis favorable du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) du 12 décembre 2023 et d'un arrêté pris par mes soins en date du 15 avril 2024.

Les communes de Ferrières et Arbéost, dans le département des Hautes-Pyrénées, font partie de la communauté de communes du Pays de Nay qui a sollicité son adhésion à l'EPFL Béarn Pyrénées le 26 juin 2023, approuvée par le conseil d'administration de l'EPFL le 05 juillet 2023. Cette extension a fait l'objet d'un avis favorable du bureau du CRHH en date du 24 octobre 2023 et d'un arrêté en date du 13 novembre 2023 des préfets des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

Il est proposé que le périmètre de l'EPF d'Occitanie soit modifié afin d'exclure ces trois communes de son champ d'intervention, appelant ainsi une modification du décret de création de l'EPF.

À cette occasion, outre quelques modifications rédactionnelles, il est proposé d'apporter des ajustements complémentaires dans le projet de décret modificatif :

- la composition du conseil d'administration passe de 55 à 56 membres, à la suite de l'attribution d'un siège à l'ancienne communauté de communes de Lunel devenue au 1<sup>er</sup> janvier 2024 communauté d'agglomération, au même titre que les autres communautés d'agglomération disposant de la compétence habitat ;
- la définition des modalités de délibération au moyen d'une conférence téléphonique ou audiovisuelle ou par l'échange d'écrits transmis par voie électronique est renvoyée au règlement intérieur.

**Liste des destinataires in fine**

Conformément à l'article L. 321-2 du code de l'urbanisme, le projet de décret modificatif doit être soumis pour avis au conseil régional, aux conseils départementaux, aux organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre compétents en matière de plan local d'urbanisme, ainsi qu'aux conseils municipaux des communes de 20 000 habitants et plus, non membres de ces établissements, situés dans le périmètre de compétence de l'EPF, et au comité régional de l'habitat et de l'hébergement. Vous trouverez ci-joint à cette fin ce projet de décret modificatif.

Je vous remercie de me faire connaître votre avis sur ce projet de décret dans un délai de trois mois à l'adresse suivante : [da.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:da.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr)

Au-delà de ce délai, conformément à l'article L. 321-2 du code de l'urbanisme, votre avis sera réputé favorable.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidentes et les Présidents, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet de la région Occitanie,  
Préfet de la Haute-Garonne



Pierre-André DURAND

## Listes des destinataires

### **Conseil Régional**

Madame Carole DELGA, Présidente du Conseil Régional d'Occitanie

### **Conseils Départementaux**

Madame Christine TEQUI, Présidente du Conseil départemental de l'Ariège

Madame Hélène SANDRAGNE, Présidente du Conseil départemental de l'Aude

Monsieur Arnaud VIALA, Président du Conseil départemental de l'Aveyron

Madame Françoise LAURENT-PERRIGOT, Présidente du Conseil départemental du Gard

Monsieur Sébastien VINCINI, Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Monsieur Philippe DUBOUY, Président du Conseil départemental du Gers

Monsieur Kléber MESQUIDA, Président du Conseil départemental de l'Hérault

Monsieur Serge RIGAL, Président du Conseil départemental du Lot

Monsieur Laurent SUAUI, Président du Conseil départemental de la Lozère

Monsieur Michel PELIEU, Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées

Madame Hermeline MALHERBE, Présidente du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales

Monsieur Christophe RAMOND, Président du Conseil départemental du Tarn

Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

### **Métropoles**

Monsieur Michaël DELAFOSSE, Président de Montpellier Méditerranée Métropole

### **Communauté Urbaine**

Monsieur Robert VILA, Président de la Communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole

### **Communautés d'agglomération**

Monsieur Thomas FROMENTIN, Président de la Communauté d'agglomération L'Agglo Foix-Varilhes

Monsieur Régis BANQUET, Président de la Communauté d'agglomération de Carcassonne Agglo

Monsieur Bertrand MALQUIER, Président de la Communauté d'agglomération Le Grand Narbonne

Monsieur Christian TEYSSÉDRE, Président de la Communauté d'agglomération de Rodez Agglomération

Monsieur Christophe RIVENQ, Président de la Communauté d'agglomération d'Alès Agglomération

Monsieur Franck PROUST, Président de la Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole

Monsieur Jean-Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien

Monsieur André MANDEMENT, Président de la Communauté d'agglomération Le Muretain Agglo

Monsieur Bernard PENSIVY, Président de la Communauté d'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne

Monsieur François RIVIERE, Président de la Communauté d'agglomération de Béziers-Méditerranée

Monsieur Robert MENARD, Président de la Communauté d'agglomération du Pays de l'Or

Monsieur Sébastien FREY, Président de la Communauté d'agglomération Hérault-Méditerranée

Monsieur Pierre SOUJOL, Président de la Communauté d'agglomération de Lunel Agglo

Monsieur François COMMEINHES, Président de la Communauté d'agglomération de Sète Agglopoë Méditerranée

Monsieur Jean-Luc MARX, Président de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Monsieur Gérard TREMEGE, Président de la Communauté d'agglomération de Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Présidente de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois (C2A)

Monsieur Paul SALVADOR, Président de la Communauté d'agglomération de Gaillac-Graulhet

## **Communautés de communes**

### Ariège

Monsieur Jean-Claude COURNEIL, Président de la Communauté communes Arize Lèze  
Monsieur Jean-Noël VIGNEAU, Président de la Communauté communes Couserans-Pyrénées  
Monsieur Alain NAUDY, Président de la Communauté communes de la Haute-Ariège  
Monsieur Alain ROCHET, Président de la Communauté communes des Portes d'Arièges Pyrénées  
Monsieur Alain TOMEIO, Président de la Communauté communes du Pays de Mirepoix  
Monsieur Philippe PUJOL, Président de la Communauté communes du Pays de Tarascon  
Monsieur Marc SANCHEZ, Président de la Communauté communes du Pays d'Olmes

### Aude

Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté communes Castelnaudary Lauragais Audois  
Monsieur Cyril DELPECH, Président de la Communauté communes de la Montagne Noire  
Monsieur Pierre DURAND, Président de la Communauté communes du Limouxin  
Monsieur André VIOLA, Président de la Communauté communes Piège Lauragais Malepère  
Monsieur Francis SAVY, Président de la Communauté communes Pyrénées audoises  
Monsieur André HERNANDEZ, Président de la Communauté de communes de la Région Lézignanaise, Corbières et Minervois

### Aveyron

Monsieur Jean-Eudes LE MIGNEN, Président de la Communauté de commune Aveyron Bas Ségala Viaur  
Monsieur Jean VALADIER, Président de la Communauté de commune Aubrac, Carladez et Viadène  
Monsieur Nicolas BESSIERE, Président de la Communauté de communes Comtal Lot et Truyère  
Monsieur Jean-Marie LACOMBE, Présidente de la Communauté de communes Conques-Marcillac  
Monsieur Jérôme MOURIES, Président de la Communauté de communes de la Muse et des Rases du Tarn  
Monsieur Arnaud VIALA, Président de la Communauté de communes de Lévézou Pareloup  
Madame Emmanuelle GAZEL, Présidente de la Communauté de communes de Millau Grands Causses  
Monsieur François MARTY, Président de la Communauté de communes Decazeville Communauté  
Monsieur Christian NAUDAN, Président de la Communauté de communes des Causses à l'Aubrac  
Monsieur Yves REGOURD, Président de la Communauté de communes du Pays de Salars  
Monsieur Jean-Marc CALVET, Président de la Communauté de communes du Pays Rignacois  
Monsieur Jacques MOLIERES, Président de la Communauté de communes du Plateau de Montbazens  
Monsieur Michel CAUSSE, Président de la Communauté de communes du Réquistanais  
Monsieur Christophe LABORIE, Président de la Communauté de communes Larzac et Vallées  
Madame Monique ALIES, Présidente de la Communauté de communes Monts, Rance et Rougier  
Monsieur Sébastien DAVID, Président de la Communauté de communes Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons  
Monsieur Michel DELPECH, Président de la Communauté de communes Ouest Aveyron Communauté  
Madame Karine CLEMENT, Présidente de la Communauté de communes Pays Ségali Communauté

### Gard

Monsieur Juan MARTINEZ, Président de la Communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence  
Monsieur Gilles BERTHEZENE, Président de la Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes  
Monsieur Olivier MARTIN, Président de la Communauté de communes de Cèze Cévennes

Monsieur André BRUNDU, Président de la Communauté de communes de Petite Camargue  
Monsieur Pierre MARTINEZ, Président de la Communauté de communes du Pays de Sommières  
Monsieur Régis BAYLE, Président de la Communauté de communes du Pays Viganais  
Monsieur Fabien CRUVEILLER, Président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol  
Monsieur Pierre PRAT, Président de la Communauté de communes du Pont du Gard  
Monsieur Fabrice VERDIER, Président de la Communauté de communes Pays d'Uzès  
Monsieur Philippe GRAS, Président de la Communauté de communes Rhony, Vistre, Vidourle  
Monsieur Robert CRAUSTE, Président de la Communauté de communes Terre de Camargue

#### Haute-Garonne

Monsieur Laurent HOURQUET, Président de la Communauté de communes Aux Sources du Canal du Midi  
Monsieur François ARCANGELI, Président de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat  
Monsieur Paul-Marie BLANC, Président de la Communauté de communes Cœur de Garonne  
Madame Magali GASTO-OUSTRIC, Présidente de la Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges  
Madame Sabine GEIL-GOMZE, Présidente de la Communauté de communes des Coteaux Bellevue  
Monsieur Daniel CALAS, Président de la Communauté de communes des Coteaux du Girou  
Monsieur Jean-Paul DELMAS, Président de la Communauté de communes des Hauts-Tolosans  
Monsieur Christian PORTER, Président de la Communauté de communes des Terres de Lauragais  
Monsieur Serge BAURENS, Président de la Communauté de communes du Bassin Auterivain Haut-Garonnais  
Monsieur Hugo CAVAGNAC, Président de la Communauté de communes du Frontonnais  
Monsieur Denis TURREL, Président de la Communauté de communes du Volvestre  
Monsieur Alain PUENTE, Président de la Communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises  
Monsieur Jean-Marc DUMOULIN, Président de la Communauté de communes Val'Aïgo

#### Gers

Monsieur Michel PETIT, Président de la Communauté de communes Armagnac Adour  
Madame Barbara NETO, Présidente de la Communauté de communes Artagnan de Fezensac  
Madame Céline SALLES, Présidente de la Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne  
Monsieur Jean-Luc SILHERES, Président de la Communauté de communes Bastides de Lomagne  
Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, Président de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers  
Monsieur Patrick FANTON, Président de la Communauté de communes Cœur d'Astarac en Gascogne  
Monsieur Francis IDRAC, Président de la Communauté de communes de la Gascogne Toulousaine  
Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Président de la Communauté de communes de la Lomagne Gersoise  
Monsieur Maurice BOISON, Président de la Communauté de communes de la Ténazère  
Monsieur Gérard ARIES, Président de la Communauté de communes des Coteaux Arrats Gimone  
Monsieur Vincent GOUANELLE, Président de la Communauté de communes du Bas Armagnac  
Monsieur Philippe BEYRIES, Président de la Communauté de communes du Grand Armagnac  
Monsieur Hervé LEFEBVRE, Président de la Communauté de communes du Savès  
Monsieur François RIVIERE, Président de la Communauté de communes Val de Gers

#### Hérault

Monsieur Michel FRATISSIER, Président de la Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises  
Monsieur Claude REVEL, Président de la Communauté de communes du Clermontais  
Monsieur Alain BARBE, Président de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup  
Monsieur Josian CABROL, Président de la Communauté de communes du Minervois au Caroux

Monsieur Pierre MATHIEU, Président de la Communauté de communes Grand Orb Communauté de communes en Languedoc

Monsieur Alain CARALP, Président de la Communauté de communes La Domitienne

Monsieur Francis BOUTES, Président de la Communauté de communes Les Avant-Monts

Monsieur Jean-Luc REQUI, Président de la Communauté de communes Lodévois et Larzac

Monsieur Jean-Noël BADENAS, Président de la Communauté de communes Sud Hérault

Monsieur Jean-François SOTO, Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

#### Lot

Monsieur Jean-Claude FOUCHE, Président de la Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne

Madame Mireille FIGEAC, Présidente de la Communauté de communes Cazals-Salviac

Monsieur Serge BLADINIÈRES, Présidente de la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble

Madame Sophie SARFATI, Présidente de la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat

Monsieur Jean-Claude SAUVIER, Président de la Communauté de communes du Pays de Lalbenque-Limogne

Monsieur Bernard VIGNALS, Président de la Communauté de communes du Quercy Blanc

Monsieur Vincent LABARTHE, Président de la Communauté de communes Grand-Figeac

Monsieur Jean-Marie COURTIN, Président de la Communauté de communes Quercy-Bouriane

#### Lozère

Monsieur Jean-Claude SALEIL, Président de la Communauté de communes Aubrac Lot Causses Tarn

Monsieur Laurent SUAOU, Président de la Communauté de communes Cœur de Lozère

Monsieur Michel REYDON, Président de la Communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère

Monsieur Christophe GACHE, Président de la Communauté de communes des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac

Monsieur Alain ASTRUC, Président de la Communauté de communes des Hautes Terres de l'Aubrac

Madame Patricia BREMOND, Présidente de la Communauté de communes du Gévaudan

Monsieur Francis CHABALIER, Président de la Communauté de communes du Haut Allier Margeride

Monsieur Henri COUDERC, Président de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes

Monsieur Jean DE LESCURE, Président de la Communauté de communes Mont Lozère

Monsieur Francis SAINT-LEGER, Président de la Communauté de communes Randon-Margeride

#### Hautes-Pyrénées

Monsieur Frédéric RE, Président de la Communauté de communes Adour Madiran

Monsieur Philippe CARRERE, Président de la Communauté de communes Aure Louron

Monsieur Jacques BRUNE, Président de la Communauté de communes de la Haute-Bigorre

Monsieur Cédric ABADIA, Président de la Communauté de communes des Coteaux du Val d'Arros

Monsieur Gérard BARTHE, Président de la Communauté de communes du Pays de Trie et du Magnoac

Monsieur Bernard PLANO, Président de la Communauté de communes du Plateau de Lannemezan

Monsieur Yoan RUMEAU, Président de la Communauté de communes Neste Barousse

Monsieur Noël PEREIRA DA CUNHA, Président de la Communauté de communes Pyrénées Vallées de Gaves

#### Pyrénées-Orientales

Monsieur Charles, CHIVILO, Président de la Communauté de communes Agly Fenouillèdes

Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président de la Communauté de communes Conflent-Canigo

Monsieur Jean-Jacques LOPEZ, Président de la Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée

Monsieur Antoine PARRA, Président de la Communauté de communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobérus

Monsieur René OLIVE, Président de la Communauté de communes des Aspres

Monsieur Claude FFERRER, Président de la Communauté de communes du Haut Vallespir

Monsieur Michel COSTE, Président de la Communauté de communes du Vallespir

Monsieur Pierre BATAILLE, Président de la Communauté de communes Pyrénées Catalanes

Monsieur Georges ARMENGOL, Président de la Communauté de communes Pyrénées Cerdagne

Monsieur Marc BIANCHINI, Président de la Communauté de communes Roussillon-Conflent

Monsieur Thierry DEL POSO, Président de la Communauté de communes Sud-Roussillon

### Tarn

Monsieur Didier SOMEN, Président de la Communauté de communes Carmausin-Ségala

Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président de la Communauté de communes Centre Tarn

Monsieur Jean-Luc ESPITALIER, Président de la Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois

Monsieur Bernard ANDRIEU, Président de la Communauté de communes du Cordais et du Causse (4C)

Monsieur Daniel VIDAL, Président de la Communauté de communes du Haut-Languedoc

Monsieur Thierry BARDOU, Président de la Communauté de communes du Laurécois et du Pays d'Agout

Monsieur Sylvain FERNANDEZ, Président de la Communauté de communes du Sor et de l'Agout

Madame Brigitte PAILHES, Présidente de la Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux

Monsieur Gérard PORTES, Président de la Communauté de communes Tarn-Agout

Monsieur Michel CASTAN, Président de la Communauté de communes Thoré Montagne Noire

Monsieur Guy GAVALDA, Président de la Communauté de communes Val 81

### Tarn-et-Garonne

Monsieur Bernard SALOMON, Président de la Communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de communes des Deux Rives

Monsieur Claude VERIL, Président de la Communauté de communes du Pays de Serres en Quercy

Monsieur Guy ROUZIES, Président de la Communauté de communes du Quercy Caussadais

Monsieur Gilles BONSANG, Président de la Communauté de communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron

Madame Marie-Claude NEGRE, Présidente de la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne

Monsieur Morgan TELLIER, Président de la Communauté de communes Quercy Vert-Aveyron

Monsieur Dominique BRIOIS, Président de la Communauté de communes Terres des Confluences

### **Comité régional de l'habitat et de l'hébergement**

Madame Marie PIQUE, Présidente du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement d'Occitanie





Vu le décret n° 2008-670 du 2 juillet 2008 modifié portant création de l'Etablissement public foncier d'Occitanie ;

Vu le décret n° 2014-1627 du 26 décembre 2014 modifié relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n° 2022-997 du 11 juillet 2022 précisant les modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial et rendant applicables ces modalités aux établissements publics industriels et commerciaux de l'Etat, notamment son article 2 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 novembre 2023 portant modification des statuts de l'Etablissement public foncier local de Béarn-Pyrénées ;

Vu l'arrêté préfectoral du 15 avril 2024 portant extension du périmètre de l'Etablissement public foncier local du Grand Toulouse ;

Vu l'avis du [organisme consulté avec avis rendu] en date du ;  
(à réitérer selon les organismes consultés ayant rendu un avis)

Vu le courrier de saisine du [liste des organismes consultés avec avis non rendu] en date du ;

Vu l'avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement d'Occitanie en date du ;

Le Conseil d'Etat (section de l'administration) entendu,

### **Décète :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Le décret du 2 juillet 2008 susvisé est ainsi modifié :

1° L'article 1 est ainsi modifié :

a) au premier alinéa, les mots : « des départements de la Haute-Garonne, du Tarn et de Tarn-et-Garonne » sont supprimés ;

b) au deuxième alinéa, les mots « est fixé à Montpellier (Hérault) » sont remplacés par les mots « est fixé dans la Métropole de Montpellier (Hérault) »

2° A l'article 3, le mot « interventions » est remplacé par le mot « intervention » ;

3° L'article 5 est ainsi modifié :

a) au premier alinéa, les mots « cinquante-cinq » est remplacé par les mots « cinquante-six » ;

b) au 1°, les mots « Cinquante-et-un » sont remplacés par « Cinquante-deux » ;

c) le c du 1° est remplacé par un alinéa ainsi rédigé :

« c) Vingt représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre suivants, désignés en leur sein par leur organe délibérant, à raison d'un par établissement :

« - la métropole de Montpellier Méditerranée Métropole ;

« - la communauté urbaine de Perpignan Méditerranée Métropole ;

« - les communautés d'agglomération de l'Agglo Foix-Varilhes, de l'Albigeois, d'Alès Agglomération, de Béziers-Méditerranée, de Carcassonne Agglo, du Grand Cahors, du Gard Rhodanien, de Gaillac-Graulhet, du Grand Auch Cœur de Gascogne, du Grand Narbonne, de Hérault-Méditerranée, de Lunel Agglo, de Muretain Agglo, de Nîmes Métropole, du Pays de l'Or, de Rodez Agglomération, de Sète Agglopôle Méditerranée et de Tarbes-Lourdes-Pyrénées ; »

4° Le dernier alinéa de l'article 8 est supprimé ;

5° L'article 9 est ainsi modifié :

a) au cinquième alinéa, après les mots : « deux cinquièmes des membres au moins participent à la séance » sont insérés les mots : « ou sont représentés » ;

b) les sixième, septième, huitième et neuvième alinéas sont supprimés ;

6° L'article 10 est ainsi modifié :

a) au 8°, le mot : « conditions » est remplacé par les mots : « conditions générales » ;

b) le 10° est remplacé par un alinéa ainsi modifié :

« 10° Il adopte le règlement intérieur, qui définit notamment les conditions de fonctionnement du bureau ainsi que les modalités de délibération au moyen d'une conférence téléphonique ou audiovisuelle ou par l'échange d'écrits transmis par voie électronique, dans les conditions prévues par l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial et le décret n° 2014-1627 du 26 décembre 2014 modifié relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial. » ;

c) au dernier alinéa, les mots : « au premier alinéa de » sont remplacés par le mot : « à » ;

7° L'article 11 est ainsi modifié :

a) un nouveau premier alinéa est inséré :

« Le bureau comprend, outre le président du conseil d'administration, les quatre vice-présidents et deux représentants de l'Etat désignés par les membres de ce collège en son sein, cinq membres élus par le conseil d'administration à raison d'un représentant de la région Occitanie, d'un représentant d'un département, de deux représentants d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre mentionnés au c du 1° de l'article 5 et d'un représentant des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et communes mentionnés au d du 1° de l'article 5. »

b) le dernier alinéa est supprimé ;

## **Article 2**

L'annexe au même décret est remplacée par l'annexe au présent décret.

## **Article 3**

La ministre du logement et de la rénovation urbaine est chargée de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le

Par le Premier ministre :

La ministre du logement et  
de la rénovation urbaine

Valérie LÉTARD

## ANNEXE

### COMMUNES NON COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE COMPÉTENCE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'OCCITANIE

#### 1° Département de la Haute-Garonne

31003 Aigrefeuille  
31004 Ayguesvives  
31022 Aucamville  
31025 Aureville  
31032 Aussonne  
31035 Auzeville-Tolosane  
31036 Auzielle  
31044 Balma  
31048 Baziège  
31053 Beaupuy  
31056 Beauzelle  
31057 Belberaud  
31058 Belbèze-de-Lauragais  
31069 Blagnac  
31088 Brax  
31091 Bruguères  
31113 Castanet-Tolosan  
31116 Castelnest  
31148 Clermont-le-Fort  
31149 Colomiers  
31150 Cornebarrieu  
31151 Corronsac  
31157 Cugnaux  
31161 Deyme  
31162 Donneville  
31163 Drémil-Lafage  
31169 Escalquens  
31171 Espanès  
31182 Fenouillet  
31184 Flourens  
31186 Fonbeauzard  
31188 Fontenilles  
31192 Fourquevaux  
31205 Gagnac-sur-Garonne  
31227 Goyrans  
31230 Gratentour  
31240 Issus  
31249 Labastide-Beauvoir  
31254 Labège  
31259 Lacroix-Falgarde  
31277 Lasserre-Pradère

31282 Launaguet  
31284 Lauzerville  
31291 Léguevin  
31293 Lespinasse  
31297 Lévigac  
31339 Mérenvielle  
31340 Mervilla  
31351 Mondonville  
31352 Mondouzil  
31355 Mons  
31366 Montbrun-Lauragais  
31381 Montgiscard  
31384 Montlaur  
31389 Montrabé  
31401 Noueilles  
31402 Odars  
31409 Péchabou  
31411 Pechbusque  
31417 Pibrac  
31418 Pin-Balma  
31424 Plaisance-du-Touch  
31429 Pompertuzat  
31437 Pouze  
31438 Pradère-les-Bourguets  
31445 Quint-Fonsegrives  
31446 Ramonville-Saint-Agne  
31448 Rebigue  
31467 Saint-Alban  
31488 Saint-Jean  
31490 Saint-Jory  
31496 Sainte-Livrade  
31506 Saint-Orens-de-Gameville  
31526 La Salvetat-Saint-Gilles  
31541 Seilh  
31555 Toulouse  
31557 Tournefeuille  
31561 L'Union  
31568 Varennes  
31575 Vieille-Toulouse  
31578 Vigoulet-Auzil  
31588 Villeneuve-Tolosane

## 2° Département des Hautes-Pyrénées

65018 Arbéost  
65176 Ferrières

## 3° Département du Tarn

81002 Aiguefonde

81021 Aussillon  
81034 Boissezon  
81065 Castès  
81066 Caucalières  
81120 Labruguière  
81130 Lagarrigue  
81163 Mazamet  
81195 Navès  
81196 Noailhac  
81204 Payrin-Augmontel  
81209 Pont-de-Larn  
81238 Saint-Amans-Soult  
81307 Valdurenque

4° Département de Tarn-et-Garonne

82001 Albefeuille-Lagarde  
82011 Barry-d'Islemade  
82012 Les Barthes  
82025 Bressols  
82044 Corbarieu  
82076 L'Honor-de-Cos  
82077 Labarthe  
82080 Labastide-du-Temple  
82087 Lafrançaise  
82090 Lamothe-Capdeville  
82108 Meuzac  
82120 Montastruc  
82121 Montauban  
82124 Montbeton  
82140 Piquecos  
82144 Puycornet  
82150 Reyniès  
82167 Saint-Nauphary  
82189 Vazerac  
82195 Villemade

